



## Note d'orientation du Forum d'examen des migrations internationales pour les réseaux nationaux et régionaux et les équipes de pays des Nations Unies

Le [Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières](#) (« Pacte mondial » ou « Pacte ») a créé le Forum d'examen des migrations internationales (« Forum d'examen » ou « Forum »), une réunion quadriennale au plus haut niveau politique visant à évaluer les progrès réalisés et à identifier les problèmes persistants ou nouveaux dans la pleine mise en œuvre du Pacte (par. 49). Le premier Forum aura lieu en mai 2022 à New York et permettra de débattre et s'informer mutuellement des progrès accomplis pour concrétiser tous les aspects du Pacte. Il se conclura par l'adoption d'une **déclaration sur les progrès réalisés**.

Cette première édition du Forum d'examen offre l'occasion unique de donner le ton et d'afficher les ambitions, de défendre les principes directeurs du Pacte mondial et de contribuer à la définition de recommandations concrètes pour les quatre années suivantes, dans le cadre de son mandat fixé par le Pacte et de la résolution sur les modalités qui l'accompagne. Le Forum et ses préparatifs permettront également de démontrer la capacité du Réseau sur les migrations à apporter un soutien efficace et cohérent à la mise en œuvre du Pacte, ainsi qu'à son suivi et à son examen.

### Forme et organisation du Forum d'examen des migrations internationales

Le Forum d'examen comprendra trois volets: quatre tables rondes multipartites interactives, un débat d'orientation et un débat plénier au cours duquel la déclaration sur les progrès réalisés sera adoptée. Des auditions multipartites interactives informelles seront organisées la veille du Forum et présidées par le Président de l'Assemblée générale. Chaque table ronde couvrira un ensemble d'objectifs précis du Pacte:

- i) Table ronde 1 : objectifs 2, 5, 6, 12 et 18 ;
- ii) Table ronde 2 : objectifs 4, 8, 9, 10, 11, 13 et 21 ;
- iii) Table ronde 3 : objectifs 14, 15, 16, 19, 20 et 22 ;
- iv) Table ronde 4 : objectifs 1, 3, 7, 17 et 23.

La forme et l'organisation du Forum d'examen, résumées dans le tableau ci-dessous, sont énoncées dans la [résolution sur les modalités](#) adoptée par l'Assemblée générale (voir l'[annexe 2](#) de la feuille de route du Forum d'examen pour en savoir plus à propos de la résolution sur les modalités).



| Jour 1        | Jour 2  | Jour 3  | Jour 4  |
|---------------|---|---|---|
| Matin         |   |   |   |
| Tables rondes | Tables rondes   | <b>Débat plénier</b><br><br>*Séance d'ouverture avec les déclarations<br>-du Président de l'Assemblée générale, du Secrétaire général des Nations Unies et du Directeur général de l'OIM<br>-de représentants de la communauté des migrants et de la société civile | <b>Débat plénier</b><br><br>Débat général   |
| Après-midi    |   |   |   |
| Tables rondes | <b>Débat d'orientation</b><br><br>Animé par le DG de l'OIM.<br><br>*Présentation des résumés techniques des tables rondes.<br>*Discussion sur :<br>1) les difficultés de mise en œuvre du Pacte mondial<br>2) le mécanisme de renforcement des capacités<br>3) les problèmes actuels et nouveaux ayant trait à la migration<br>4) l'examen d'éventuelles lignes directrices que le système des Nations Unies pourrait suivre pour améliorer l'efficacité et la cohérence de l'ensemble du système et aider les États Membres à mettre en œuvre le Pacte | <b>Débat plénier</b><br><br>Débat général   | <b>Débat plénier</b><br><br>*Séance de clôture<br>*Déclaration du Président de l'Assemblée générale<br>*Adoption de la déclaration sur les progrès réalisés |

Le Réseau a pour mandat d'appuyer de diverses manières les préparatifs du Forum, ainsi que le Forum lui-même. Il s'agit notamment de préparer le rapport du Secrétaire général, d'élaborer du matériel d'information, de rédiger des **notes d'information** pour les tables rondes du Forum et de faciliter le débat d'orientation. La rédaction des notes d'information sera cofacilitée par les entités suivantes:

- Table ronde 1 : OIT et PNUD
- Table ronde 2 : OIM et ONUDC
- Table ronde 3 : OMS et Grand groupe des enfants et des jeunes des Nations Unies
- Table ronde 4 : HCDH et DESA

La phase préparatoire bénéficiera d'une campagne de sensibilisation visant à mieux faire connaître le Forum, à faire en sorte que les 23 objectifs et les principes directeurs du Pacte soient dûment pris en compte, et à encourager la participation concrète de toutes les parties prenantes concernées. Des efforts concertés seront également déployés à l'appui de la mobilisation de ressources pour le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration.

La [feuille de route du Forum](#) détaille toutes les étapes du processus menant au Forum. Des mises à jour régulières, des informations et des documents de travail seront communiqués aux réseaux nationaux/régionaux et aux équipes de pays des Nations Unies, notamment par le biais d'un bulletin d'information et d'une [page](#) du site Web du Réseau consacrée au Forum.

## Rôle du Réseau aux niveaux régional et national et des équipes de pays des Nations Unies

Au moment de la rédaction de ces lignes, six [mécanismes](#) régionaux et 54 mécanismes nationaux ont été créés pour garantir aux États Membres l'appui de l'ensemble du système dans la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Pacte. Ces mécanismes ou, à défaut, les équipes de pays des Nations Unies peuvent apporter leur concours aux États Membres en facilitant les activités suivantes :

- 1. Examens nationaux volontaires du Pacte :** Il s'agit de bilans nationaux volontaires de la mise en œuvre du Pacte, destinés à éclairer les États Membres durant le Forum d'examen. Les pays qui ont déjà préparé des examens nationaux volontaires du Pacte pour les processus d'[examens régionaux](#) peuvent souhaiter, le cas échéant, mettre à jour et soumettre à nouveau leur examen. Ceux qui ne l'ont pas encore fait sont invités à utiliser le modèle fourni [ici](#) ([Annexe 1 de la feuille de route](#)). Les examens nationaux volontaires peuvent être soumis à la fois aux réseaux régionaux respectifs et au Secrétariat du Réseau, qui les téléchargera sur le site Web dédié. Conformément à l'approche mobilisant l'ensemble de la société prévue par le Pacte, les examens doivent être fondés sur des **consultations** avec les parties prenantes concernées, y compris les migrants, les organisations de la diaspora, les communautés locales, la société civile, les milieux universitaires, le secteur privé, les parlementaires, les syndicats, les institutions nationales de défense des droits de l'homme et les médias. La préparation des consultations peut s'inspirer de la liste de vérification proposée par le Forum d'examen pour la préparation et l'organisation des examens nationaux volontaires du Pacte ([ANNEXE 1](#)).
- 2. Collecte et partage de pratiques exemplaires :** Le Forum sera le principal espace pour examiner l'impact du Pacte mondial sur les efforts de coopération nationale et internationale en matière de migration et, en définitive, sur la vie des migrants, de leur famille et des membres des communautés. À cet égard, les réseaux nationaux et les équipes de pays des Nations Unies joueront un rôle central en rassemblant les [pratiques exemplaires](#) et en les soumettant au [Secrétariat](#) du Réseau à l'aide d'un formulaire en cours de finalisation qui sera mis en ligne dans la section [Forum d'examen](#) du site Web du Réseau. Les pratiques exemplaires seront téléchargées sur le site du [Pôle du Réseau sur les migrations](#). Elles devraient également être intégrées dans l'examen national volontaire.
- 3. Communication et mobilisation :** Au niveau national, la sensibilisation des parties prenantes, y compris la communication et l'information au sujet du Forum, sera essentielle au succès de l'examen. À cet égard, les réseaux nationaux et les équipes de pays des Nations Unies joueront un rôle central pour mobiliser toutes les parties prenantes concernées. Un dossier de communication comprenant des messages clés, des questions fréquemment posées, des modèles et une stratégie d'image est en cours de préparation et sera communiqué par le Secrétariat du Réseau en temps voulu.
- 4. Identification des participants et appui à la participation au Forum d'examen :** Le succès du Forum reposera en partie sur la participation la plus large possible des gouvernements et des parties prenantes, selon les deux principes directeurs que

sont la mobilisation de l'ensemble des pouvoirs publics et celle de l'ensemble de la société. Ainsi, au niveau national, le Réseau pourrait identifier et encourager les autorités pertinentes et les parties prenantes concernées à s'inscrire au Forum et à participer activement à sa préparation, étant entendu que le Forum se tiendra au plus haut niveau politique possible. Une fois les participants identifiés, un soutien logistique et financier (voir le point 5 ci-dessous) pourrait être fourni, sous réserve de la disponibilité de fonds. En outre, le Réseau pourrait contribuer à l'identification d'orateurs principaux pour les tables rondes, notamment des représentants d'organisations non gouvernementales, d'établissements universitaires, d'institutions scientifiques et intellectuelles, du secteur privé, de syndicats, d'organisations d'inspiration religieuse, d'organisations de migrants et de jeunes, de communautés de la diaspora et d'autres parties prenantes concernées, en communiquant leurs noms au [Secrétariat](#) du Réseau. Une note sur la participation et l'enregistrement des parties prenantes est en cours d'élaboration et sera communiquée prochainement.

5. **Encourager les États Membres, les institutions financières et d'autres organisations à apporter des contributions financières :** Dans la [résolution sur les modalités](#), l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de faciliter la participation de représentants des pays en développement, notamment des pays les moins avancés, et d'autres parties prenantes concernées, selon qu'il conviendra. Pour financer la participation de représentants des pays en développement, une fenêtre spécifique du [Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration](#) a été créée. Toutefois, elle n'est toujours pas financée à ce jour. Les réseaux sont donc invités, au niveau local, à inciter les États Membres et d'autres parties à abonder le Fonds. Un soutien économique supplémentaire doit également être recherché auprès des institutions financières et d'autres organisations, en gardant à l'esprit que les membres du Réseau peuvent également disposer de fonds.
6. **Encourager les pays champions à jouer un rôle de premier plan :** Depuis octobre 2020, 24 États sont devenus un [pays champion](#), à savoir :
- Afrique (Éthiopie, Ghana, Guinée-Bissau, Kenya, Niger, Nigeria, Sénégal et Tchad) ;
  - Amérique latine et Caraïbes (Colombie, El Salvador, Équateur, Honduras et Mexique) ;
  - Asie/Pacifique (Bangladesh, Cambodge, Indonésie, Népal, Philippines et Thaïlande) ;
  - Groupe des États d'Europe occidentale et autres États (Canada et Portugal) ;
  - Moyen-Orient et Afrique du Nord (Égypte, Iraq et Maroc).

Puisque les pays champions affichent de plus en plus leur volonté de promouvoir proactivement le Pacte mondial, ils devraient tous être encouragés à jouer un rôle de premier plan dans la création d'une dynamique en faveur du Forum d'examen, notamment par le biais de discussions régionales et mondiales. Dans ce contexte, les pays champions pourraient montrer l'exemple comme suit :

- En veillant à ce que leur délégation nationale au Forum soit inclusive, par l'appui à la participation de différentes parties prenantes ;
- En promettant une contribution de contrepartie au Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration (par exemple, le pays champion



versera un montant donné si la communauté des donateurs traditionnels fait de même) ;

- En s'engageant à soutenir la mise en œuvre concrète du Pacte mondial (une note sur les annonces de contributions au Forum d'examen des migrations internationales sera communiquée en temps utile).

**7. Prise en compte des priorités du plan de travail mondial :** parallèlement aux préparatifs du Forum d'examen, les réseaux nationaux et les équipes de pays des Nations Unies sont invités à dûment prendre en compte le [plan de travail](#) mondial du Réseau tel qu'adopté par les responsables du Comité exécutif du Réseau.

## Rôle du Réseau au niveau régional

Au niveau régional, le Réseau pourrait faciliter les mesures suivantes :

8. Faire en sorte que les résultats des progrès réalisés dans la mise en œuvre des plans de travail soient pris en compte dans les préparatifs du Forum ;
9. Collecter des fonds pour financer la participation de représentants des pays en développement au Forum d'examen (voir par. 5 supra) et abonder le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration ;
10. Identifier les questions prioritaires aux fins de coopération régionale/sous-régionale ;
11. Contribuer aux examens volontaires nationaux ;
12. Compiler et analyser les examens volontaires nationaux ;
13. Organiser des réunions consultatives avec les plateformes et organisations régionales concernées pour identifier, sur la base des examens régionaux, des contributions au Forum d'examen, y compris des pratiques exemplaires et des pratiques existantes (voir par. 2 ci-dessus) ;
14. Mobiliser les champions régionaux ;
15. Mener des actions de communication et de mobilisation en faveur du Forum d'examen (voir par. 3 supra) ;
16. Identifier d'éventuels orateurs principaux pour les tables rondes.

## ANNEXE 1

### Liste de vérification proposée par le Forum d'examen pour la préparation et l'organisation des examens nationaux volontaires du Pacte mondial

#### 1. Préparation

- Le Réseau pourrait aider les gouvernements et d'autres parties prenantes à établir, sur une base volontaire, un bilan de la mise en œuvre du Pacte mondial (« examen volontaire du Pacte »), qu'ils présenteraient lors du Forum d'examen. Des orientations sont données à titre indicatif [ici](#).
- Les examens doivent être organisés conformément aux ambitions et aux principes directeurs du Pacte mondial (par. 8-15).
- Il convient d'associer réellement les parties prenantes<sup>1</sup> à la préparation des examens selon des méthodes de consultation appropriées, notamment en les invitant à fournir leurs contributions écrites (des orientations sont données à titre indicatif à l'[ANNEXE 2](#)) et/ou en organisant une réunion de consultation publique.

#### 2. Réunions de consultation

Pour faciliter la contribution des examens volontaires au Forum d'examen, des consultations pourraient être organisées sur le modèle général de l'organisation du Forum (A/RES/73/326, par. 21 à 25). Il importe en particulier que :

- Les réunions de consultation abordent les 23 objectifs du Pacte mondial afin d'examiner les progrès réalisés dans sa mise en œuvre à tous les niveaux, étant entendu que cet instrument repose sur un ensemble de principes directeurs transversaux et interdépendants. Tout en tenant compte des particularités et des priorités nationales, quatre tables rondes pourraient être organisées sur les 23 objectifs, ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 21 b) de la résolution 73/326 :
  - Table ronde 1 : objectifs 2, 5, 6, 12 et 18 ;
  - Table ronde 2 : objectifs 4, 8, 9, 10, 11, 13 et 21 ;
  - Table ronde 3 : objectifs 14, 15, 16, 19, 20 et 22 ;
  - Table ronde 4 : objectifs 1, 3, 7, 17 et 23.
- Le choix des panélistes et des modérateurs tient dûment compte de l'équilibre entre les sexes, et soit le reflet de l'ensemble des pouvoirs publics et de la société.
- Les consultations comprennent des débats interactifs, fondés sur des éléments factuels et orientés vers l'action.
- Des membres du Réseau/des équipes de pays des Nations Unies soient invités à contribuer aux préparatifs de la consultation, notamment en apportant des contributions, en organisant les travaux, en contactant les parties prenantes, en établissant l'ordre du jour, y compris la liste des panélistes et des modérateurs invités, et en facilitant le voyage des délégués.

---

<sup>1</sup> Y compris les migrants, la société civile, les organisations de migrants et de la diaspora, les organisations confessionnelles, les autorités et communautés locales, le secteur privé, les organisations d'employeurs et de travailleurs, les syndicats, les parlementaires, les institutions nationales de défense des droits de l'homme, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les milieux universitaires, les médias et d'autres parties prenantes compétentes à l'échelle mondiale, régionale et nationale.

### 3. Rapport

Les pays sont invités à envoyer leur examen volontaire et leur plan national de mise en œuvre du Pacte au Secrétariat du Réseau ([unmignet@iom.int](mailto:unmignet@iom.int)). Ils seront ensuite publiés sur le site Web du Réseau (<https://migrationnetwork.un.org/>).



## ANNEXE 2

### Plan général donné à titre indicatif aux parties prenantes contribuant à l'examen de l'état de mise en œuvre du Pacte mondial à l'échelle nationale

Ce modèle est fondé sur celui qui avait été élaboré dans le cadre de la préparation du processus relatif aux examens régionaux du Pacte mondial. Les références propres aux examens régionaux ont toutefois été laissées de côté.

Dans la perspective de l'examen, les parties prenantes concernées pourraient soumettre des contributions portant sur les aspects suivants :

- a) Informations actualisées sur l'état de mise en œuvre des stratégies et plans nationaux sur la migration, si possible par objectif pertinent du Pacte, sur la base de données statistiques disponibles.
- b) Comment les organes et processus nationaux ont intégré les principes directeurs transversaux et interdépendants du Pacte, y compris ceux relatifs à la mobilisation de l'ensemble de la société et des pouvoirs publics, dans les plans et politiques existants (et si cela a permis de réaliser des équilibres et d'accélérer la mise en œuvre).
- c) Principales lacunes et difficultés en ce qui concerne les approches, stratégies et plans de mise en œuvre nationaux.
- d) Exemples et enseignements tirés susceptibles de présenter un intérêt pour d'autres régions. Ils pourraient être présentés au Forum d'examen et centralisés dans un répertoire spécifique du [Pôle du Réseau sur les migrations](#) à partir d'un formulaire en cours de finalisation qui sera disponible dans la [section Forum d'examen du Pacte mondial](#) du site Web du Réseau.
- e) Domaines (objectifs et/ou principes directeurs du Pacte) pour lesquels le pays aurait besoin d'un appui en matière de financement, de renforcement des capacités, de conseils stratégiques, de collecte et d'analyse de données, de technologies, de partenariats, etc..